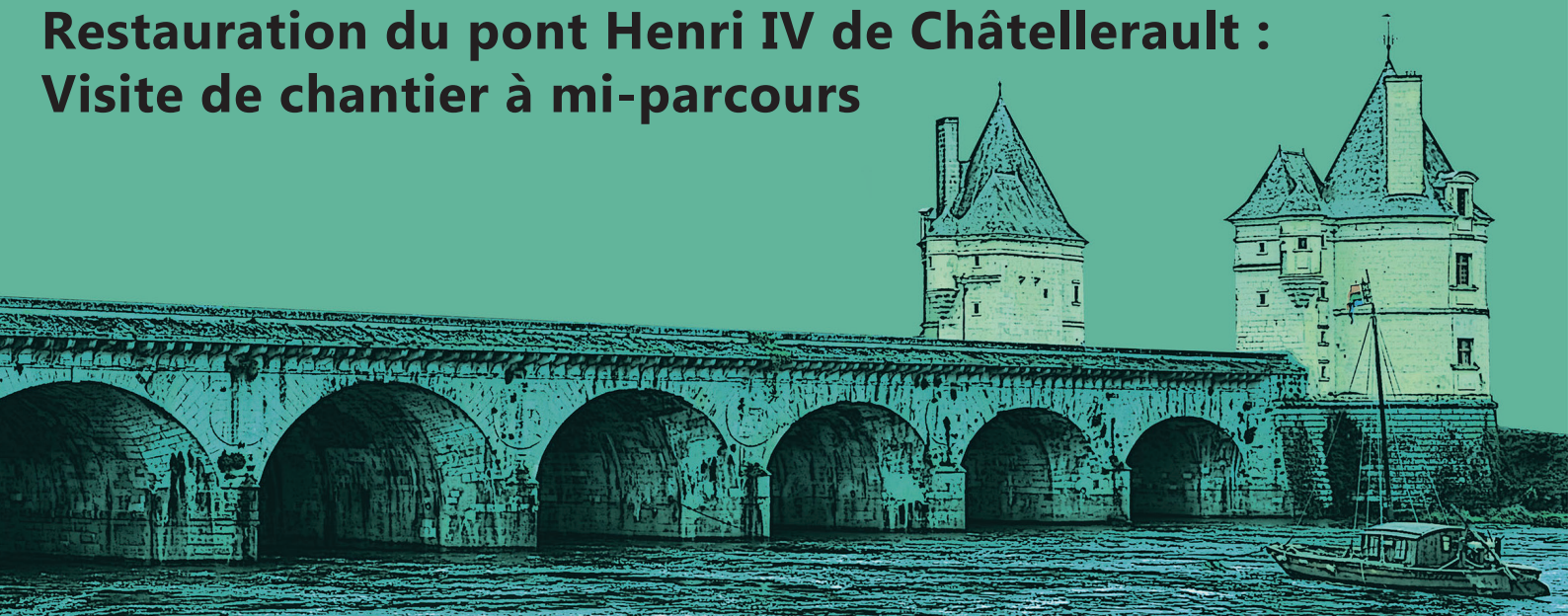




Poitiers, 3 octobre 2022

## Restauration du pont Henri IV de Châtellerauld : Visite de chantier à mi-parcours



*La sauvegarde de l'exceptionnel pont Renaissance Henri IV à Châtellerauld est au cœur d'un vaste chantier de restauration mené par le Département de la Vienne. Les travaux ont débuté le 10 janvier dernier pour une durée de 14 mois.*

Le Département de la Vienne s'est engagé, en lien étroit avec la ville de Châtellerauld, dans un ambitieux projet de restauration du pont Henri IV pour sa sauvegarde et pour la sécurité des usagers. Long de 144 mètres et large de 21 mètres, le pont Henri IV est un axe majeur qui relie le centre-ville en rive droite au quartier Châteauneuf situé en rive gauche.

Après des transformations radicales au XIX<sup>e</sup> siècle, le pont et ses abords n'ont fait l'objet que d'aménagements mineurs (accès facilité aux trottoirs, ornement avec un nouvel éclairage public et des jardinières).

### 14 mois de travaux en deux tranches

Abimé par les ans, l'édifice devait être restauré. Un état des lieux global et un bilan sanitaire de l'ensemble de l'ouvrage, réalisés en 2017, ont révélé des altérations importantes et menaçantes nécessitant des travaux de conservation et de restauration.

La première tranche de travaux a porté sur l'étanchéité du tablier, la restauration des maçonneries et la voirie, essentielles à la conservation de l'ouvrage et préalable indispensable à la restauration des neuf arches... qui interviendra dans les prochaines années.

Habituellement, de tels travaux nécessitent une fermeture complète de la circulation. Or, pour le pont Henri IV et compte tenu du contexte urbain, les études et les travaux ont été orientés de façon à travailler par demi-ouvrage et donc à maintenir une circulation sur l'ouvrage. Cette circulation permet donc aux piétons et cyclistes d'emprunter un trottoir et aux bus et véhicules de secours de traverser la Vienne.

Pour limiter les impacts sur la circulation, le chantier a été scindé en deux parties :

- ✓ De janvier au 12 septembre 2022 : travaux sur le côté amont, vers la Manu et demi-chaussée amont
- ✓ Du 12 septembre à fin mars 2023 : travaux sur le côté aval, vers l'île Cognet et demi-chaussée aval

Depuis le 10 janvier, l'**application Hello Travaux** est téléchargeable gratuitement sur Apple store et Google Play. L'entreprise Colas, qui réalise les travaux, met à disposition des usagers une plateforme gratuite de communication interactive pour :

- ▶ présenter les actualités du chantier : avancement des travaux, plannings et sens de circulation prévus pour chaque phase de l'opération
- ▶ informer sur les impacts potentiels du chantier sur les habitudes et la vie quotidienne des usagers
- ▶ permettre aux riverains de poser des questions, remonter leurs remarques et envoyer des photos les illustrant

<https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/routes-deplacements/pont-henri-iv-de-chatellerault>

## Les deux phases en détail

### La première phase, sur le demi-ouvrage amont, a débuté en janvier dernier.

- ▶ Pour la partie voirie et réseaux divers :
  - Dépose des pavés du trottoir amont puis terrassement
  - Mise en œuvre du caniveau technique et des tranchées pour la mise en place des réseaux des concessionnaires
  - Remblaiement puis pose de l'étanchéité sur trottoir
  - Pose des pavés neufs et de récupération pour création du cheminement piétons
- ▶ Pour la partie maçonnerie et pierre de taille :
  - Nettoyage et restauration des parapets
  - Nettoyage, remplacement et rejointoiement des pierres levées (soutènement des trottoirs)
  - Réparation, remplacement des pierres de soubassement de la tour sud

A noter que les joints entre les pavés du trottoir ont été réalisés avec du ciment naturel. Ce produit (ciment 100% naturel, 100% français) est produit dans le massif de la Chartreuse par l'entreprise VICAT. Ce produit est très adapté à ce monument historique, notamment par sa teinte si particulière.

### La seconde phase au niveau du tablier de l'ouvrage, a débuté le 12 septembre et se terminera en mars 2023.

Les travaux à réaliser sur ce demi-ouvrage aval sont identiques. La seule différence repose sur le fait que l'une des pièces en sous-sol côté rive droite doit être débarrassée des remblais présents pour être confortée et reconstruite dans sa partie supérieure.

En mars prochain, l'ouvrage pourra être ré-ouvert dans son intégralité à la circulation.

Ces travaux constituent une première étape qui devra être poursuivie par la restauration des arches dans les années à venir.

## Devenir acteur de la restauration

### Cette opération s'élève à 3 005 575 € dont :

- ✓ 2 639 360 € pour les travaux, y compris fouilles archéologiques
- ✓ 224 100 € pour les études, frais de maîtrise d'œuvre, contrôles extérieurs...

### Des subventions de la DRAC ont été obtenues pour

- ✓ Les études de maîtrise d'œuvre, à hauteur de 24 900 €
- ✓ Les travaux d'étanchéité, à hauteur de 297 205 €

Le Département de la Vienne a souhaité s'associer à la Fondation du Patrimoine, via la signature



d'une convention de collecte de dons, pour financer une partie de ces travaux. Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve, chaque année, plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées... et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire. Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés. Reconnue d'utilité publique, elle offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Sur le terrain, un réseau d'experts, accompagne les projets et oeuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages. Les dons, défiscalisés, se font sur **[www.fondation-patrimoine.org/63152](http://www.fondation-patrimoine.org/63152)** ou via un bulletin de don.

### Un ouvrage d'art d'exception

Le pont Renaissance Henri IV s'inscrit dans une histoire des ouvrages d'art qui commence à l'époque gallo-romaine et se continue jusqu'à nos jours. Au Moyen-Âge, les deux rives de la ville de Châtellerault sont reliées par un pont en bois. Les crues, guerres et incendies l'ont, à plusieurs reprises, ravagé. Les habitants, lassés, ont adressé une requête au royaume pour la construction d'un pont durable en pierre. En 1564, Charles IX envoie deux architectes pour dessiner le futur ouvrage. Les travaux débutent en 1565 et se terminent au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le pont est le résultat de transformations intervenues au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et de campagnes de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage, classé au titre des Monuments Historiques depuis 1913, présente des caractéristiques architecturales exceptionnelles. Il a été comparé à deux autres édifices qui lui sont contemporains : le pont Neuf de Paris et de Toulouse. Mais il est le seul à présenter une symétrie parfaite et des éléments de stéréotomie remarquables. Sa conception pourrait être attribuée à Philibert Delorme, grand théoricien et architecte de la Renaissance française, à qui l'on doit notamment une partie du Louvre et le pont sur lequel a été édifié le château de Chenonceau.

